

L'UFL convie la profession à sa prochaine Assemblée Générale le 16 mai 2025 à l'AFTRAL de Nantes

L'Union française du levage - UFL a le plaisir d'annoncer sa prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra le vendredi 16 mai 2025 sur le site de formation de l'AFTRAL (partenaire UFL) à Sainte-Luce-sur-Loire (44).

L'Assemblée Générale de l'UFL est un moment privilégié pour les adhérents et partenaires du syndicat professionnel. Elle constitue un forum d'échanges, de débats et de réflexions sur les enjeux actuels et futurs du secteur. La journée débutera par un accueil des participants à partir de 9h30, suivi des travaux de l'Assemblée Générale à 10h00.

Au programme, le traditionnel exercice statutaire relatif aux comptes et à la composition du conseil d'administration, ainsi que le rapport d'activité témoignant des principaux sujets et travaux menés par l'UFL en 2024 : indice de coût de revient des grues mobiles, norme EN 13000, contrats-cadres, Caisse des congés payés du bâtiment, conditions générales de montage avec la commission Grues à tour CPMDG DLR, ou encore les événements tels que les JDL et CA délocalisés avec visites (Liebherr-Mining Equipment à Colmar et Renault Trucks à Bourg-en-Bresse). Le syndicat présentera également ses dossiers et projets 2025 : transports exceptionnels, révision du guide INRS, mise à jour des bonnes pratiques et du guide d'achat, poursuite des indices et des relations avec la CPMDG DLR, participation à la commission Halte aux vols initiée par la fédération DLR, échanges AFTRAL.

Un déjeuner convivial sera proposé aux participants, favorisant les échanges informels entre professionnels. La clôture de l'événement est prévue pour 16h30 après une visite du centre de formation.

L'UFL tient à préciser que cette Assemblée Générale est ouverte à tous les professionnels du levage, adhérents ou non, sur simple inscription. Les levageurs sont chaleureusement invités à y prendre part et à enrichir ainsi cette rencontre par leur contribution.

Pour s'inscrire, contacter : c.montandon@dlr.fr

A propos de l'UFL

Créée en 1972 sous le nom de SNUG, l'UFL rassemble les entreprises de levage et de manutention au niveau national et regroupe les fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80% du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles).

Depuis début 2016, la fédération DLR apporte son soutien logistique à l'UFL et met à profit son savoir-faire afin que l'UFL puisse concrétiser ses projets et notamment faire valoir son point de vue auprès des acteurs de son marché.

Contacts presse

UFL-DLR : Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr